

Code de vie de l'ÉSPAT

Afin de vivre en harmonie au sein de l'école, d'y retrouver un milieu inclusif, sain et sécuritaire ainsi qu'un climat propice aux apprentissages, le code de vie de l'École secondaire De la Pointe-aux-Trembles repose sur trois valeurs fondamentales

- Respect : Avoir de la considération envers les autres et envers son environnement.
- Engagement : S'impliquer activement dans sa vie scolaire et parascolaire.
- Fierté : Reconnaître ses forces, ses accomplissements et ses différences dans l'atteinte de ses objectifs et ce, dans toutes les sphères d'activités de l'école.

Dans notre école, toute manifestation de violence ou d'intimidation est proscrite en tout temps, et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux et lors de l'utilisation du transport scolaire. Le protocole du plan de lutte de l'école sera appliqué pour tous les gestes de violence et d'intimidation.

En vertu de la Loi sur l'instruction publique (LIP) du Québec, l'intimidation et la violence sont définies comme suit :

INTIMIDATION

« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. »

(L.I.P. Art 13, 1.1 0, 1988, c. 84, a. 13; 2012, c. 19, a. 2.)

VIOLENCE

« Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique. »

(L.I.P. Art 13, 30 1988, c. 84, a. 13; 2012, c. 19, a. 2.)

Un code de vie est un ensemble de valeurs, de règles, de comportements attendus et de raisons d'être autour desquels se greffe la vie de l'école. Il s'applique lors de toutes activités éducatives, sportives, récréatives ou parascolaires et dans tous les lieux.

Valeurs	Règles	Comportements attendus	Raisons d'être
Respect Avoir de la considération envers les autres et envers son environnement.	Je considère l'autre comme étant mon égal tout en acceptant sa diversité culturelle, religieuse, sexuelle, physique.	Je m'exprime et j'agis avec calme et courtoisie.	Ainsi, j'apprends à : <ul style="list-style-type: none"> Développer des relations harmonieuses Exprimer mes émotions et mes opinions de façon courtoise et pacifique Ainsi, je contribue à : <ul style="list-style-type: none"> Créer un climat d'apprentissage profitable pour tous
		Je fais preuve d'ouverture à l'égard des autres.	
Je règle mes conflits par la communication et de manière pacifique.			
	Je maintiens un milieu de vie propre et ordonné.	Je garde les lieux, mon matériel et celui mis à ma disposition, propres et en bon état.	Ainsi, j'apprends à : <ul style="list-style-type: none"> Bien vivre en société et à devenir un citoyen responsable Développer la notion de collectivité et du bien partagé Ainsi, je participe à : <ul style="list-style-type: none"> Créer un milieu de vie sain et sécuritaire
Engagement S'impliquer activement dans sa vie scolaire et parascolaire.	Je m'engage dans mon cheminement scolaire et mes activités.	Je suis présent, à l'heure et à l'endroit prévu.	Ainsi, j'apprends : <ul style="list-style-type: none"> À m'organiser À bien gérer mon temps À me mettre en action dans mon rôle d'élève Ainsi, je développe : <ul style="list-style-type: none"> Mon autonomie et mon sens des responsabilités Des méthodes efficaces de travail
		J'effectue les tâches demandées en respectant les directives et les standards de qualité	
		Je me présente avec mon agenda et tout le matériel requis pour accomplir les tâches.	
Fierté Reconnaître ses forces, ses accomplissements et ses différences dans l'atteinte de ses objectifs et ce, dans toutes les sphères d'activités de l'école.	Je me mets en action pour favoriser le développement de mon potentiel.	Je cherche des stratégies efficaces pour surmonter mes défis.	Ainsi, j'apprends à : <ul style="list-style-type: none"> Me connaître Développer et incarner une image positive de moi Reconnaître mes accomplissements Ainsi, je contribue à : <ul style="list-style-type: none"> Créer un milieu de vie agréable et stimulant
		Je suis un modèle positif pour mes pairs.	

Signature de l'élève: _____ **Signature des parents:** _____

L'application des mesures de soutien et disciplinaires s'effectuera à la suite de l'analyse du profil de l'élève, ainsi qu'au regard de la nature, de la gravité et de la fréquence des comportements de celui-ci. **Le protocole du plan de lutte de l'école sera appliqué pour tous les gestes de violence et d'intimidation.**

Mesures de soutien	Mesures disciplinaires (éducatives et graduées)
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avertissement (verbal ou écrit); ➤ Retour sur le comportement attendu et recherche de solutions avec l'élève; ➤ Pratique guidée; ➤ Rappel de la règle avant la tenue d'une activité; ➤ Soutien ou intensification du soutien au développement des habiletés sociales (individuel ou en groupe); ➤ Soutien à l'élève lors de l'accomplissement de l'activité réparatrice; ➤ Rencontres individuelles avec le titulaire; ➤ Communications régulières entre l'école et la maison; ➤ Rencontre avec le TES; ➤ Rencontre individuelle avec la direction de l'école; ➤ Contrat personnalisé avec renforcement positif; ➤ Contrat particulier « école/maison »; ➤ Cahier de monitoring permettant à l'élève une lecture plus objective de ses comportements; ➤ Mentorat; ➤ Rencontre de l'élève et ses parents par la direction de l'école (ou tout autre intervenant de l'école); ➤ Référence aux professionnels concernés (avec l'accord des parents ou de l'élève de 14 ans et plus); ➤ Mise en place d'un plan d'intervention; ➤ Réintégration progressive de l'élève à l'école ou dans la classe; ➤ Références à des services externes (CLSC, SPVM, etc.); ➤ Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Geste réparateur; ➤ Remboursement ou remplacement du matériel; ➤ Travaux communautaires; ➤ Réflexion écrite; ➤ Retrait de privilège; ➤ Reprise du temps perdu; ➤ Excuses verbales ou écrites; ➤ Perte d'autonomie, déplacements limités; ➤ Retrait de tout objet ou accessoire dangereux ou illégal; ➤ Travail personnel de recherche; ➤ Présentation du travail de recherche; ➤ Retrait de la classe avec travail supervisé relatif au manquement; ➤ Retenue pendant ou après les heures de cours; ➤ Suspension interne; ➤ Suspension externe*; ➤ Relocalisation*; ➤ Mesure alternative à la suspension*; ➤ Implication du SPVM*; ➤ Etc. <p>*Mesures exceptionnelles</p>